

Vol. 44, no 5, 27 novembre 2018

Question de surembauche : le mystère des chiffres

Élise Jacob, responsable à l'information
.....

Les dernières semaines ont été houleuses en regard de la confection de la tâche, alors que plusieurs départements ont d'abord essuyé un refus d'approbation de leur tâche et où d'autres ont dû réviser le partage des cours après l'annonce d'une réduction importante du nombre de groupes, et ce, une fois la tâche d'abord acceptée. Une grogne qui témoigne de la complexité de la gestion de la tâche enseignante, d'une nouvelle direction responsable en place et surtout, d'un contexte de surembauche qui met une pression importante sur l'ensemble de notre milieu de travail.

La surembauche cumulée figurant au bilan 2017-2018 est un peu moindre que celle annoncée l'an dernier, s'élevant actuellement à 12,06 ETC. Si la direction anticipe la récupération de 3,58 ETC cette année, de notre côté, le fait qu'on ne nous ait pas présenté d'outils prévisionnels ni de paramètres de distribution des ETC ne nous permet pas, à ce jour, d'affirmer que nous ne creuserons pas davantage le déficit de l'enveloppe « E ». À l'assemblée de jeudi, qui se tiendra le lendemain d'un Comité des relations de travail (CRT) portant essentiellement sur la surembauche, certaines précisions vous seront données, notamment en regard de l'approche privilégiée par la DAOS (Directrice adjointe à l'organisation scolaire) et de plusieurs préoccupations liées à la gestion de la tâche enseignante : le mode de calcul est-il vraiment préservé comme outil de répartition ? Comment la direction gère-t-elle la réserve et l'annexe I-11 actuellement ? Les prévisions pour la session Hiver 2019 sont-elles près du réel à venir ? Par quels moyens réussit-on à absorber une partie de la surembauche ? Suspense pendant encore deux jours...

Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel : écueils et solutions

Élise Jacob, responsable à l'information
.....

Huit réunions n'auront pas été suffisantes pour arriver à un projet satisfaisant pour l'élaboration de la politique liée aux violences à caractère sexuel. Bien que la Loi 151 oblige les collègues à adopter une politique interne en janvier 2019, l'importance des enjeux pour l'ensemble de la communauté collégiale incite les membres du comité à faire preuve de prudence et à tout mettre en œuvre pour bien encadrer les violences à caractère sexuel au sein du collègue.

Dans ce numéro :

Candidature à l'exécutif – Hiver 2019	2
Rappel – Assemblée générale extraordinaire 29 novembre 2018	3

En raison d'une pression pour respecter les délais prescrits, le projet actuel met au jour quelques lacunes, essentiellement liées à l'accueil et au traitement des plaintes pour les membres du personnel victimes de violences sexuelles. C'est pourquoi les trois syndicats qui composent l'intersyndicale – le Syndicat des employés de soutien, le Syndicat des professionnels et des professionnelles et le Syndicat des professeurs et des professeures - ont refusé de consulter leurs assemblées générales respectives pour demander au comité de se réunir à nouveau afin de poursuivre les travaux. Cette demande, acceptée par la direction après quelques représentations, nous mène à une prochaine rencontre du comité prévue jeudi en après-midi.

Ce jeudi, nous avons besoin de votre appui pour soutenir quelques modifications importantes afin de protéger et d'offrir un meilleur soutien aux profs qui pourraient être victimes de violences à caractère sexuel. Trois propositions vous seront soumises ayant plusieurs objectifs : assurer la représentativité des profs sur le comité permanent de la politique; offrir un service d'accueil neutre et qualifié aux profs victimes de violences à caractère sexuel; bénéficier d'un processus de traitement de plainte qui prend en compte la sensibilité et la réalité de ce type de violences. À jeudi !

Candidature à l'exécutif – Hiver 2019

Line Fiset, département d'Informatique

Étant de nature très curieuse, j'ai voulu explorer, dès mes premières années en enseignement, plusieurs facettes du monde collégial. J'ai eu de belles expériences enrichissantes à l'enseignement régulier et à la formation continue comme enseignante et coordonnatrice. J'ai aussi travaillé à l'organisation scolaire dans un autre cégep avec, comme principaux dossiers, la tâche et les horaires. À plusieurs occasions, dans ces différentes fonctions, j'ai été témoin de situations qui pouvaient être améliorées pour devenir plus équitables ou permettre de créer un milieu de travail davantage stimulant pour les enseignants et les enseignantes.

Ces expériences passées m'ont amenée à vouloir m'impliquer au niveau syndical. Alors, dernièrement, je vous ai peut-être côtoyé au Conseil syndical ou au Comité des relations de travail (j'y siège depuis deux ans) en partageant sur des dossiers touchant le respect de notre convention collective, la surembauche, la gestion des programmes, etc.

Maintenant, une opportunité de joindre l'exécutif s'offre à moi. J'y vois l'occasion de m'impliquer et d'en apprendre plus sur la gestion des ressources du collège et sur la négociation de la convention collective ainsi que sur la défense des droits individuels et collectifs des enseignants et des enseignantes.

Je sou mets donc ma candidature comme secrétaire générale pour la prochaine session, en remplacement de Julie Robitaille, enseignante au secteur technique, tout comme moi, et de qui j'ai beaucoup appris plus particulièrement lors de nos réunions du CRT l'an dernier. J'ai un grand désir de m'engager avec l'équipe syndicale actuelle pour participer au respect et à l'amélioration de la vie des enseignants et des enseignantes au Cégep de Trois-Rivières.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018
11 H 45
LOFT – HA-1323
(PAVILLON DES HUMANITÉS)

À L'ORDRE DU JOUR

- ❖ **CRT du 28 novembre : état de la surembauche**
- ❖ **Projet de *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel***
- ❖ **Élections au comité exécutif : secrétariat général**

Un dîner sera servi sur place à ceux et à celles qui l'auront réservé d'ici le mardi 27 novembre auprès de Lise Verville (synprof@cegeptr.qc.ca ou au poste 2702).

